

mis en opération le 1er novembre dernier. La lumière est blanche, fixe, élevée à 80 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux et peut être vue à une distance de 15 milles de tous les côtés. La tour est une construction carrée en bois, haute de 40 pieds, avec logement attenant. L'appareil d'éclairage est dioptrique de quatrième ordre. Jusqu'au 30 juin, il a été dépensé \$1,965.42; les frais encourus depuis figureront dans les comptes de la présente année.

Le nouveau phare de la Pointe Blockhouse, à l'entrée du havre de Charlottetown, près de l'emplacement du vieux phare, a également été terminé et mis en opération. La bâtisse est en bois, peinte en blanc et consiste en une tour carrée de 42 pieds de hauteur, avec logement et mâât-signal. La principale lumière est blanche fixe élevée à 56 pieds au-dessus du niveau des hautes eaux, et peut être vue à une distance de 12 milles. Une lumière rouge est aussi placée dans la même bâtisse pour diriger les marins venant de la mer vers la bouée-cloche de la baie Hillsboro, quand ils arrivent en ligne avec la lumière blanche. Jusqu'au 30 juin dernier ce phare avait coûté \$926.23.

Les nouvelles tours d'alignement de Rastico nord et de Tracadie, dont il était question dans le rapport de l'année dernière, ont été récemment terminées, mais les lumières ne seront pas mises en opération avant le printemps prochain. Les frais encourus pour ces phares seront inscrits dans les comptes de la présente année fiscale.

Le nouveau phare de New-London dont la construction avait été donnée à l'entreprise en 1875, est terminé et en opération depuis le 1er octobre dernier. La lumière est blanche fixe avec un feu d'alignement donnant une lumière rouge. Les frais encourus pour ce phare étaient, au 30 juin, de \$400.

Le nouveau phare de Malpèque, Ile du Poisson (Fish Island), dont la construction avait été donnée à l'entreprise en 1875, n'est pas encore terminé; mais on croit qu'il sera mis en opération à l'ouverture de la navigation le printemps prochain. Le nouveau phare et la tour d'alignement de l'Ile de Sable, Cascumpec, ont été terminés à la fin de la présente saison, et les lumières mises en opération. Les dépenses pour ce phare figureront dans les comptes de la présente année. Dans le cours de la dernière saison un contrat a été passé avec M. Peter Miller, de Ellerslie, pour la construction de deux phares d'alignement dans le Petit Chenal ou Conway Inlet, pour \$900. Ces tours seront terminées et mises en opération le printemps prochain.

Les seuls changements opérés parmi les gardiens de phares de cette division sont les suivants: Par arrêté du Conseil en date du 18 février, M. Lewis McDonald a été nommé gardien du phare du Cap Nord, en remplacement de M. J. S. F. Perry, démissionnaire; par arrêté du Conseil du 7 septembre, M. James McMillan a été nommé gardien du phare de l'Ile du Bois, avec un salaire de \$200 par année; et par arrêté du Conseil du 22 août, M. Wm. McDonald a été nommé gardien du nouveau phare de la Pointe Ouest, avec un salaire de \$300 par année.